

Discipline, indiscipline et sanction.

(Il n'y a pas d'école sans discipline.)

D'après Eirick Prairat

- La discipline est un ensemble de dispositifs et de règles de conduite qui sont établies pour permettre le bon déroulement des activités.
- Ces règles autorisent, permettent, rendent possible. la discipline vise à permettre à l'élève de rentrer dans la culture de la responsabilité, c'est se donner librement des règles de conduite.
- Il faut se défaire d'une conception négative de la discipline, et la définir positivement afin d'éviter un retour aux « bonnes vieilles méthodes » ou à un « libéralisme mou »...

1) Remarques liminaires sur l'indiscipline contemporaine:

- **A/ L'indiscipline est différente de violence.**
- La violence scolaire n'existe pas, la violence (délits, actes décrits par le code pénal) se déroule parfois dans l'enceinte de l'école.
- Elle relève de la justice.
- Par contre, l'indiscipline scolaire (bruit en classe, jets d'objets, bousculades, refus de travailler....), elle, relève des enseignants, des personnels de direction...

- **B/ Un exigible flou : que peut-on demander en matière de comportement?**
- 10 minutes de silence complet n'est pas exigible partout.
- L'exigible n'est pas fixé partout de la même façon, n'est pas acquis de manière définitive (et cela est nouveau).
- L'enseignant est confronté à la renégociation du cadre de travail ce qui entraîne fatigue et usure.

- **C/ les phénomènes d'indiscipline ont changé de nature :**

chahut traditionnel	chahut anémique :
Circonscrit dans le temps (avant les vacances...) et l'espace (toilettes, cour...)	Un peu tout le temps et partout
ritualisé	Pas ritualisé
Participe à l'intériorisation des règles scolaires	Ensemble d'attitudes qui tendent moins à bouleverser l'ordre qu'à le diluer ou le subvertir

- **D/ L'indiscipline entraîne souffrance physique et psychologique des enseignants :**

L'enseignant confronté à l'indiscipline se sent à la fois victime et coupable :

- victime par la négation de son autorité, vécue comme un danger identitaire,
- coupable car vivant l'indiscipline comme la conséquence d'une faute personnelle, d'une professionnalisation défailante.

L'institution a donc un rôle à jouer pour empêcher la culpabilisation des enseignants, la formation doit travailler sur la gestion de la classe en priorité car c'est surtout au sein de la classe que se construit l'identité professionnelle.⁶

- **E/ Typologie des actes d'indiscipline :**
- **1/ L'évitement, le retrait :** Souci de se dégager de l'emprise scolaire, du travail.
- **2/ L'obstruction :** l'empêchement du déroulement du cours, pour atteindre l'enseignant dans son rôle, dans sa personne (pour les plus grandes classes)
- **3/ L'imposition de nouvelles règles :** contestation des règles du jeu, du contrat de travail instauré sans le consentement de l'élève.

2) Propositions pour l'établissement ou la classe

**A/ Un contrat de vie et de travail
clair et lisible. (cf. Sylvain Connac)**

Celui- ci doit régler les comportements, les prises de parole, les tâches en indiquant à la fois des interdits et des licences (des possibles)

B/ Créer un temps d'institutionnalisation

- Le maître ne travaille pas dans sa classe mais avec sa classe.
- Le groupe doit lui-même instituer des règles au sein du conseil d'enfants ou de coopérative.
- Celui-ci a une durée précise, un ordre du jour préétabli et permet d'explicitier les problèmes et de se donner des règles.

- **C/ User de sanctions éducatives**

Ce point est développé dans le diaporama « la sanction éducative »

Pour cela l'école est un lieu à part, bien spécifique :

- Ce n'est pas une grande famille
- Elle n'est pas politique bien qu'elle prépare à la démocratie
- Ce n'est pas une entreprise puisqu'on peut se tromper (*Alain: «L'école, c'est le lieu où les erreurs de calcul n'ont jamais ruiné personne»*)
- C'est un lieu de simulation où l'on peut s'entraîner, se tromper sans conséquence, où l'accueil et la place faite à autrui sont essentiels.

D/ Introduire ou maintenir des rituels (courtoisie, vivre ensemble)

- La maternelle et surtout l'éducation spécialisée en a montré toute l'importance.
- Les rituels permettent au lien social de perdurer et de se structurer.

E/ Utiliser l'écriture comme remédiation :

- Après une incivilité, isoler l'élève et lui demander un écrit (description de son acte, des conséquences de celui-ci, les réparations possibles) peut être une solution.

F/ Normaliser : Apprendre aux élèves la différence entre arbitraire culturel et arbitraire social :

- **arbitraire culturel** : norme structurante posée par une discipline donc incontournable (Respect des normes mathématiques, de français...)
- **arbitraire social** : norme sociale posée par l'enseignant, donc plus souple (règle de vivre ensemble)

« En se soumettant, on a le pouvoir. » (ex: en me soumettant aux normes du français, je peux dire ce que je pense et me faire comprendre)

G/ Nécessité d'une différenciation pédagogique et d'une évaluation formative :

- **Organiser les savoirs** participe à l'organisation de la discipline (rythmer, structurer, alterner).
- **L'ennui génère l'indiscipline.**
- **Restaurer l'estime de soi**, c'est restaurer la puissance de l'élève (je peux faire).
- **Il faut évaluer sans dévaluer**, l'évaluation est nécessaire, mais ne doit pas être permanente.

Conclusion :

- La réflexion sur la discipline ne peut pas se faire sur les mêmes modes que la réflexion didactique (transmission de technique et d'outils), car ce qui est en jeu, c'est notre rapport à notre pouvoir. Chacun est ainsi renvoyé à sa propre histoire, à sa propre éducation.

- **Pour l'élève, ce qui va faire autorité chez l'adulte, c'est sa fidélité à quelques grands principes.** (ses « utopies de référence »)
- Même si l'adulte peut se tromper parfois, ces grands principes sont reconnus par les élèves.
- Avoir de l'autorité, ce n'est pas avoir du pouvoir, mais obtenir l'adhésion des élèves sans la violence ni la menace.